

Témoignages : “des éléments de réussite”

Les multiples rencontres avec des acteurs du champ sportif comme médico-social, afin d'échanger sur leurs pratiques et le regard qu'ils portent sur leur parcours, ont permis d'identifier des « éléments incontournables » qui semblent favoriser la bonne marche des différents projets.

Une volonté partagée

Lorsqu'il s'agit d'un véritable projet de structure, autrement dit, une volonté de développer ce type d'actions de la part d'une équipe pédagogique motivée et que la direction (président de l'association ou directeur de l'établissement) soutient cette dynamique, le projet a toutes ses chances d'aboutir.

Par ailleurs, il est également important que l'ensemble des personnes concernées, à un moment ou un autre, par la démarche, adhère au projet (éducateurs, personnes en situation de handicap).

Exemple : il est plus facile de mettre en place et développer un projet autour de la pratique des APS pour les personnes en situation de handicap au sein d'un établissement médico-social, lorsque ce projet est intégré au projet global de la structure. Ceci témoigne d'une reconnaissance de l'institution envers les acteurs du projet.

Exemple : si vous êtes président d'un club sportif et souhaitez développer l'activité de votre structure vers l'accueil de nouveaux publics, assurez-vous au préalable que l'ensemble des membres du bureau et de l'équipe pédagogique partage cette envie et se sent prêt à investir ce nouvel axe au sein du projet de club.

La notion de projet

Il est important de procéder à la réflexion autour de la démarche en respectant la méthodologie de projet, c'est-à-dire diagnostiquer ses besoins et ses ressources, formuler des objectifs (à court, moyen voire long terme), identifier les moyens pour y parvenir (humains, structurels, financiers, partenariaux), et ainsi définir une stratégie de mise en œuvre organisée dans le temps.

Exemple : dans la recherche de partenariats, un club sportif doit pouvoir identifier certains établissements qu'il souhaite rencontrer afin d'expliciter sa démarche et de proposer un éventuel travail en coopération.

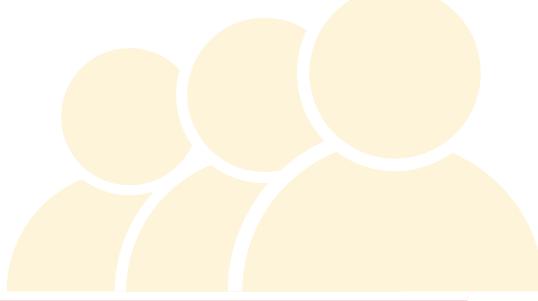
Exemple : pour un établissement, l'identification des moyens et la définition d'objectifs conduisent, le plus souvent, à la création d'une association sportive liée à l'établissement, et qui apportera une marge de manœuvre plus importante pour développer le projet (voir « [Créer une association sportive](#) » p. 29).

Le principe de formalisation

Afin d'optimiser le partenariat, même dans un climat d'ores et déjà de confiance, il apparaît pertinent et utile d'avoir recours au conventionnement, c'est-à-dire, préciser « qui fait quoi » et quels sont les engagements de chaque entité.

Exemple : entre un établissement et l'association qu'il a lui-même créé, une convention permet de déterminer les moyens humains engagés, les modalités de prise en charge des transports (mise à disposition de l'établissement à l'association), les ressources financières et les moyens humains engagés.

Quelle démarche projet ?



Connaitre le public

Un niveau minimal de connaissance du public et de ses spécificités, notamment en termes d'adaptations pédagogiques, semble nécessaire et surtout, favoriser le bon déroulement des séances et donc la réussite du projet.

Exemple : il est conseillé à un club sportif qui souhaite accueillir un public en situation de handicap, de bien procéder, au moment du diagnostic interne, à l'appréciation du niveau de compétence de son encadrement pour enseigner auprès de ce public. En effet, même si le plus souvent, le personnel pédagogique d'un établissement partenaire accompagne et est présent sur site, celui-ci ne possède pas la compétence technique pour intervenir durant les séances. De nombreuses formations peuvent être proposées (voir [p. 23](#)) afin de donner les moyens aux bénévoles/éducateurs d'accompagner sereinement ce public.

S'inscrire dans un réseau

Élément clé favorisant la réussite du projet. Plusieurs structures périphériques intervenant dans le champ du « sport et handicaps » peuvent être ressources d'information, de relais d'information, d'aide méthodologique ou encore logistique.

Exemple : les comités départementaux sport adapté et handisport sont des interlocuteurs privilégiés dans ce domaine. Présentez leur votre projet, peut-être pourront-ils vous proposer un soutien (prêt de matériel probablement en lien avec le comité régional, diffusion de l'information, etc.).

Communiquer

CLUB

Pour un club, il est important de se faire connaître : c'est-à-dire, de faire savoir quelles politiques sportives d'ouverture vers de nouveaux publics sont mises en œuvre ; mais aussi, d'informer le public de ce qu'offre le club comme possibilités en termes d'accueil.

Il y a donc ici une double logique : informer les partenaires institutionnels qui pourront peut-être, avec le temps, apporter leur soutien ; et informer les publics afin que ceux-ci sachent que dans votre structure, ils pourront pratiquer une(des) activité(s).

Exemple : prenez contact avec votre collectivité locale pour lui présenter le projet voire la solliciter. Informez la presse, mettez des affiches à l'entrée de votre structure ou encore un flyer dans le document d'inscription de début d'année. Informez les réseaux spécialisés (handisport et sport adapté), contactez le référent « sport et handicaps » de votre DDCS/DDCSPP. Inscrivez votre club sur Handiguide (voir [p. 34](#)).

S'ouvrir

CLUB

Faites découvrir votre club et vos activités, pour donner envie aux personnes de venir pratiquer avec vous.

Exemple : mettez en place des initiations ou des journées « portes ouvertes » à destination du public concerné en accès libre ou par l'intermédiaire des établissements, organisées suffisamment à l'avance pour permettre une organisation des personnels en charge de ce public.